

GUIDE DES ACTIVITÉS

After School Club



INTERNATIONAL
FRENCH SCHOOL

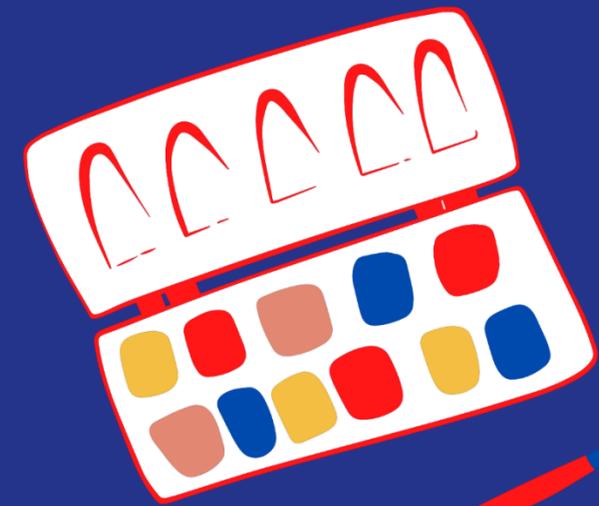
AMSTERDAM

ÉTABLISSEMENT
ACCOMPAGNÉ VERS
L'HOMOLOGATION



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



POURQUOI FAIRE LE CHOIX D'UNE ACTIVITÉ EXTRA-SCOLAIRE POUR SON ENFANT ?

1

Favorise l'estime de soi chez l'enfant et contribue au développement de sa personnalité



2

Permet de renforcer les apprentissages faits en classe de manière ludique



3

Permet d'avoir un effet positif sur leur développement physique et mental

4

Développe la discipline personnelle, la mémoire, la concentration



LES ACTIVITES AU PRIMAIRE

MATERNELLE

- Atelier « raconte-nous une histoire » – PS

Les jeudis de 16h à 17h

- Atelier créatif – MS et GS

Les mardis de 16h à 17h

- Atelier jeux de société – MS et GS

Les lundis de 16h à 17h

Tarif :

12 euros/séance,
facturation annuelle,
souscription à l'année

ÉLÉMENTAIRE

- Initiation aquarelle – CP-CE1-CE2

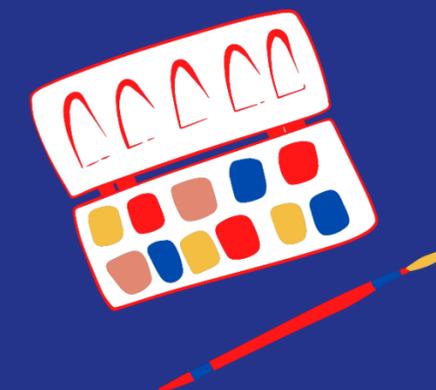
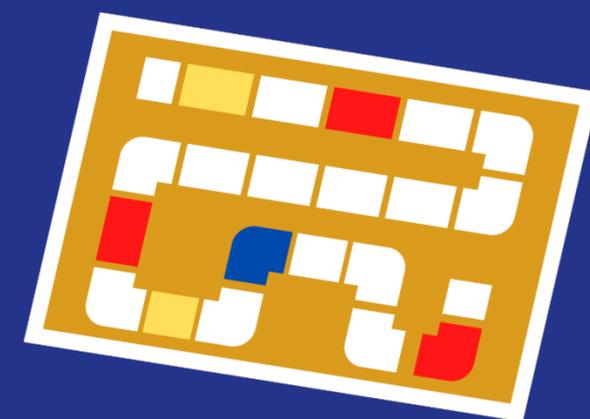
Les lundis de 16h à 17h

- Chorale

Les mardis de 16h à 17h

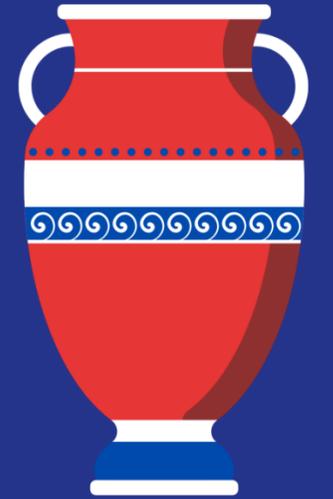
- Atelier créations artistiques

Les mardis de 16h05 à 17h35





LES ACTIVITES AU COLLEGE



- Les activités sportives – 3 fois par semaine les lundis, jeudis de 16h05 à 17h35 et les mercredis de 13h à 14h30
- Comedy club en anglais – les mercredis de 13h à 14h30
- Club web radio – 5^e 4^e 3^e, les mardis de 16h05 à 17h35
- Langues et cultures de l'Antiquité – 5^e 4^e 3^e, les jeudis de 16h05 à 17h35
- Cours de dessin, peinture et modelage – 5^e 4^e 3^e, les mercredis de 12h30 à 14h



Tarif :
15 euros/séance,
facturation annuelle,
souscription à l'année

MODALITES D'INSCRIPTION

- L'inscription aux différentes activités proposées par l'équipe pédagogique de l'école se fera sur le lien suivant :
[lien inscription aux activités](#)
- Une activité n'est déclenchée qu'à partir d'un nombre minimum d'inscriptions de 8 élèves. En cas de nombre insuffisant d'élèves inscrits, l'école se réserve le droit d'annuler l'activité.
- Le nombre de places étant limité, le principe de premier arrivé, premier servi sera appliqué.
- En cas d'absence ponctuelle, aucun remboursement ne sera prévu. En cas d'absence justifiée de longue durée (au-delà de deux semaines scolaires complètes), les demandes seront traitées au cas par cas.



Contact



INTERNATIONAL
FRENCH SCHOOL

—
AMSTERDAM

Pour toute demande complémentaire,
merci de vous adresser aux services
administratifs :

admissions@internationalfrenchschool.com

ÉTABLISSEMENT
ACCOMPAGNÉ VERS
L'HOMOLOGATION



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger